

<p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole Maternelle du Parc 1 Allée du Parc 33370 Artigues-près-Bordeaux</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2ND TRIMESTRE</p> <p>Date : 20 février 2020</p>
---	--

Circonscription Entre-deux-mers

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Monsieur Costemale

Equipe enseignante :	Mesdames Bezghiche, Rollin, Poulain, Fénéié, Faucher, Labouyrie et Monsieur Costemale
Le maire ou son représentant :	Mesdames Chamboissier
Représentants des parents d'élèves :	Mesdames Phounsavath, Saumagne, Macabre, Kaddour et Monsieur Jaunâtre
DDEN :	Non nommé
Invités (personnel municipal,...) :	Madame Gallois (ATSEM), Monsieur Biancotto (DGS)

Excusés : Madame Jacquet (maire) , Monsieur Gai (IEN)

Début du conseil d'école : 17h30

Secrétaire de séance : Mme Labouyrie

Personnels de l'école

Nous avons accueilli un nouvel Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) en la personne de Madame Pinçon Marie-Neige qui intervient dans la classe des grands GS1.

Marine Lassartesse effectue un stage du 13/01/2020 au 13/03/2020 dans le cadre du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance.

Carole Lhoste remplace Madame Douence sur le poste d'ATSEM dans la classe PS2 jusqu'en avril.

Effectifs et prévisions pour la rentrée 2020

	PS	MS	GS	TOTAL
2019-2020	55	52	49	156

La moyenne par classe est de 26 élèves.

Projection rentrée 2020 :

Les prévisions des effectifs sont basées sur la liste des naissances des enfants nés en 2017 qui entreront à l'école en septembre.

Répartition 2019-2020

PS1	PS2	MS1	MS2	GS1	GS2
27	28	26 (dont 1 GS)	27	24	24

Les premières prévisions d'effectifs ont été effectuées en relation avec les services de la commune.

Les prévisions données par le directeur en novembre sont les suivantes :

PS	MS	GS	TOTAL
53	52	51	156

Des enfants ayant intégrés l'école entre temps, les prévisions qui seront transmises lors de la prochaine campagne (sauf ajustement entre temps) seront donc :

PS	MS	GS	TOTAL
53	54	52	159

Lors d'une réunion des directeurs, Monsieur Gay (IEN) a indiqué qu'à la rentrée 2020, l'ensemble des effectifs des classes de grande section devraient tendre vers 24 élèves. Cela entraînera automatiquement une augmentation des effectifs pour les autres classes. Cette augmentation ne devra pas dépasser un certain chiffre. En fonction de ces chiffres, cette mesure pourrait entraîner des ouvertures de classes. Il faudra attendre les directives car les futurs grands étant 52, leur répartition risque d'impacter toutes les classes.

Fonctionnement de l'école :

Rentrée des enfants de petite section en septembre 2020 :

Les représentants de la commune ont souhaité aborder ce point lors du second conseil d'école.

En effet, à la demande des représentants des parents d'élèves de l'école de la Plaine, un groupe de travail composé de représentants des parents, de la commune et d'enseignants va être créé rapidement pour réfléchir à l'accueil des enfants le jour de la rentrée. L'objectif étant de permettre aux enfants d'entrer plus sereinement à l'école.

Les pistes de travail sont les suivantes :

- positionnement des ATSEM
- échelonner l'accueil en classe des élèves lors des premiers jours
- soutien possible de la mairie en termes de personnel pour soulager les classes de PS les premiers jours.

Hygiène et sécurité :

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) :

* Un exercice « Type Intrusion » a été effectué le 7 novembre 2019.

Les remarques, points forts et axes d'amélioration sont les suivants :

«Adultes et enfants ont très bien réagi. Les consignes ont été respectées.

Impossibilité pour l'intrus d'entrer directement dans l'école.

Voir possibilité d'installer d'autres boutons déclencheurs et Haut-parleurs pour les modulaires»

* Un exercice de confinement type « risques majeurs » a été réalisé le 17 février 2020.

Les listes d'élèves ont été mises à jour.

Exercice d'évacuation :

Deuxième exercice sera effectué le 21/02/2020.

Santé des élèves :

Les enfants nés en 2015 ont été vus par les services de la PMI en novembre/décembre. Il s'agit d'une visite de contrôle et de dépistages (auditifs, oculaires...) effectuée par une puéricultrice.

Un représentant des parents demande si les nouveaux vaccins obligatoires sont vérifiés et mis à jour.

Monsieur Costemale répond que la vaccination est contrôlée lors de l'admission à l'école.

Concernant les vaccins obligatoires (vérification faite après le conseil d'école pour les nouvelles obligations non encore en vigueur) :

- enfants nés avant 2018 : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)

- enfants nés à partir de 2018 (qui entreront à l'école en septembre 2021) : Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP), Coqueluche, Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque de sérogroupe C, Rougeole, oreillons et rubéole.

Projets pédagogiques et événements de l'école

→ Classes PS 1 et 2, MS 1 et 2: Projet culturel en partenariat avec l'OCAC autour de deux expositions. La première courant novembre a présenté le travail de l'association "Unisphères" qui développe des projets numériques autour des "Arts et des énergies.

La seconde en mars recevra l'artiste Denis RIEU qui travaille à partir de matériaux recyclés.

→ PS 1 et 2, MS1, GS 1 et 2 : Projet culturel proposé par la commune :

L'école participera au projet « Cocorico ! Kirikiki ! Cocorococo ! ».

Spectacle de musiciens chanteurs le mardi 10 mars au cuvier. Intervention des artistes pour un atelier en lien avec le spectacle. Le 16 mars pour les classes PS2, GS 1 et 2 et à déterminer pour les classes PS1 et MS1.

→ MS2 : Projet culturel proposé par la commune :

Projet « Chamoulou » avec un atelier le 19 mars et un spectacle le 28 mai.

→ Classes PS2, MS1, GS 1 et 2: Mini concert le 20 février 2020 intitulé « Le carnaval des animaux » et proposé gratuitement par la mairie dans le cadre du partenariat entre le Cuvier et l'Orchestre National de Bordeaux.

→ Toutes les classes: Projet et Exposition en fin d'année sur le thème de la protection de la nature.

A ce sujet, Monsieur Costemale demande à la commune s'il est possible de financer du matériel pour nettoyer le parc afin de sensibiliser les enfants des classes intéressées.

Une réunion sera organisée avec Monsieur Haget (service développement durable) pour discuter du partenariat et des actions qui peuvent être menées.

→ PS 1 et 2: Le lundi 15 juin, les deux classes se rendront au domaine de la Frayse pour participer à un atelier commun intitulé « L'art et la nature ». Fabrication et recherche de couleurs dans la nature à partir de fleurs, de minéraux, d'arbres.

→ MS 1 et 2: Le mardi 23 juin, les deux classes visiteront le muséum de Bordeaux.

→ GS 2: Le mardi 23 juin, la classe se rendra au domaine de la Frayse pour participer à un atelier sur le thème de l'apiculture.

→ MS: Déplacement des moyens à la salle de sport les jeudis de la période 5 de 13h45 à 14h45 (sports de raquettes et jeux d'opposition)

→ Classe GS: Déplacement à la plaine des sports en fin d'année.

→ Passerelle petite enfance: Monsieur Costemale rencontrera les directrices de la Halte, de la crèche et du RAM en mars ou avril afin d'organiser les passerelles pour les futurs petits qui entreront à l'école maternelle du parc en septembre 2020.

→ Passerelle école élémentaire: Les enseignants des GS et des CP se rencontreront pour mettre en place la liaison GS/CP qui aura lieu en juin.

Coopérative scolaire (bilan mis à jour le 10/03/2020)

<u>Bilan 2019/2020</u>			
<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
Achat de produits	1909 €	Vente de produits	2862 €
Frais d'assurances	40 €	Produits des activités éducatives	761 €
Charges des activités éducatives	1091.16 €	Participation volontaires des familles	1645€
Cotisations versées à l'OCCE	342.40 €		
Autres charges courantes	1077.22 €		
Total	4459.78 €	Total	5268 €
<u>RESULTAT DE L'ANNEE</u>			808.22 €

Fin du conseil d'école : 18h25

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 23 juin à 17h30.

Fait à Artigues-près-Bordeaux le 20/02/2020

Le Directeur,
Président(e) du Conseil d'Ecole
Monsieur Costemale

Le Secrétaire de séance
Madame Labouyrie